



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle
Association étudiante de la TÉLUQ
14 mai 2014 de 18h00 à 22h00
Montréal, 5800 rue Saint-Denis, salle 12.042 et en webdiffusion

Membres présent-es (11)

Erika Fisseler	Simon Marchand	Josée Roussi
Clément Fortin	Cathy Martel	Najat Soldi
Patricia Julien	Jean-François Martel	Gilles Jr. Verreault
Jimmy Léveillé	Jessie Martin	

Non-membres (2)

Stéphane Pageau, président d'assemblée et d'élection.
Lina Maria Zapata, secrétariat d'assemblée et employée permanente.

1.0 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum et du droit de présence

Patricia Julien souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres qui se sont déplacés pour leur présence et leur participation par webdiffusion. Mme Julien procède à l'ouverture de l'assemblée après la constatation du quorum et du droit de présence des membres.

Résolution AGA-140514-01

Que l'assemblée soit ouverte à 18h15 et que le quorum soit constaté.
Proposé par Clément Fortin. Appuyé par Gilles Verreault. Adopté à l'unanimité.

1.1 Constatation de la régularité de la convocation et lecture de l'avis de convocation

Patricia Julien rappelle les modalités de l'envoi de l'avis de convocation. La première annonce de la tenue de l'assemblée générale a été faite le 25 février. Des rappels ont été faits le 7 mars et dans les bulletins aux membres des mois d'avril et mai.

Résolution AGA-140514-02

Que la régularité de la convocation soit constatée.
Proposé par Clément Fortin. Appuyé par Erika Fisseler. Adopté à l'unanimité.

1.2 Présentation du conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration se présentent :

- Patricia Julien, présidente et étudiante au DESS en formation en formation à distance
- Simon Marchand, vice-président politique et étudiant au certificat en administration
- Gilles Jr. Verreault, trésorier et étudiant au baccalauréat en administration des affaires
- Clément Fortin, vice-président académique par intérim, secrétaire par intérim et étudiant à la maîtrise en formation à distance

1.3 Présentation des membres du comité de concertation

Les membres du comité de concertation se présentent :

- Jean-François Martel, coordonnateur et étudiant au baccalauréat en administration
- Josée Roussy, étudiante au baccalauréat en administration
- Jessie Martin, étudiante au baccalauréat en administration
- Najat Soldi, étudiante au programme court en anglais

1.4 Présentation des membres présents

Les membres non impliqués dans les structures de l'AÉTÉLUQ se présentent à tour de rôle.

1.5 Présentation de la présidence et du secrétaire d'assemblée

Patricia Julien présente Stéphane Pageau qui agira à titre de président d'assemblée et d'élections ainsi que Lina Maria Zapata qui agira comme secrétaire d'assemblée.

1.6 Présentation des procédures d'assemblée

Stéphane Pageau, président d'assemblée présente les procédures qu'il utilisera soit la version adaptée du Code Morin de l'Université de Montréal.

2.0. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution AGA-140514-03

Que l'ordre du jour soit adopté.

Proposé par Erika Fisseler. Appuyé par Clément Fortin. Adopté à l'unanimité.

3.0 Lecture et adoption du procès-verbal des assemblées précédentes

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 janvier 2013

Résolution AGA-140514-04

Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 janvier 2013 soit adopté.

Proposé par Clément Fortin. Appuyé par Jean François Martel. Adopté à l'unanimité.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2013

Résolution AGA-140514-05

Que le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2013 soit adopté.

Proposé par Clément Fortin. Appuyé par Gilles Verreault. Adopté à l'unanimité.

Procès-verbal de l'assemblée générale d'orientation du 19 juin 2013

Résolution AGA-140514-06

Que le procès-verbal de l'assemblée générale d'orientation du 19 juin 2013 soit adopté.

Proposé par Clément Fortin. Appuyé par Patricia Julien. Adopté à l'unanimité.

4.0 Bilan annuel des activités du conseil d'administration

Bilan annuel des activités

Patricia Julien présente le bilan annuel des activités du Conseil d'administration et souligne qu'en raison du retard de la tenue de l'assemblée générale le bilan s'étale du 1^{er} février 2013 au 1^{er} mai 2014.

Simon Marchand et Gilles Verreault compléteront certaines informations pour enrichir la présentation.

Les éléments suivants sont soulignés :

- Membres impliqués (Conseil d'administration, Comité de concertation, représentant-es étudiant);
 - Le Conseil d'administration été généralement stable mis à part les changements aux postes de vice-présidence académique et de secrétariat.
 - Aucun remplacement n'a été trouvé pour le poste de secrétariat. Par conséquent, Clément Fortin assume la fonction par intérim.
 - Pour le comité de concertation, il y a eu davantage de changements notamment en raison des fins de mandat.
 - Pour les représentant-es étudiant, tous les postes sont comblés à l'exception du poste à l'ESA deuxième cycle.
 - Un changement au niveau de la permanence de l'association a été effectué. Amanda Galioni a quitté ses fonctions en avril 2014 et Lina Maria Zapata a débuté en mai 2014.
 - L'association collabore annuellement à la collation des grades.
 - Les publications dans le Sans-Papier ont été partagées entre le conseil d'administration et le comité de concertation.

- **Bilan du plan d'action 2012-2013**

Patricia Julien et Simon Marchand présentent le bilan d'action.

Objectif : Regrouper l'ensemble des étudiants (renforcement de la structure de l'Association)

- L'embauche d'employé, par le biais d'une agence de placement, fut une des principales démarches pour aider au bon fonctionnement et pour assurer une meilleure stabilité.
- La politique d'allocation, ses avantages et modalités ont été retravaillés.
- En lien avec celle-ci, le mode de fonctionnement du comité de régulation a également été révisé.
- Trois administrateurs ont bénéficié du plan de formation des élu-es, soit Clément Fortin, Simon Marchand et Gilles Verreault. Patricia Julien souligne que le recrutement de membres administrateurs de l'association n'est pas facile. D'autre part, Simon Marchand ajoute que plusieurs membres du comité n'ont pas suffisamment d'expérience, par conséquent ils veulent s'assurer que ceux-ci aient accès aux outils nécessaires pour travailler au sein de l'association.
- Le projet de politique d'évaluation de mi-mandat des membres du Conseil d'administration est un objectif reporté de l'année dernière, qui est en cours avec le Comité de concertation.
- Le cahier de procédures pour chacun des postes élus n'a pas été travaillé, sauf pour le poste de trésorerie.
- La planification des activités se fait par le biais d'un calendrier Google.

- Le suivi des communications avec les étudiant-es, n'a pas été explicitement travaillé.
- Les mini consultations des membres ont été faites sur les médias sociaux, Jean-François Martel a notamment beaucoup collaboré sur le groupe étudiant de la TÉLUQ.
- Le dépliant promotionnel a été retravaillé en collaboration avec la TÉLUQ, celui-ci est distribué avec le matériel de cours que l'étudiant reçoit par la poste.
- L'ancienne employée à la permanence avait débuté grande partie de la tenue de l'archivage. De plus, le logiciel Dropbox est priorisé pour l'archivage virtuel des documents.
- La fermeture mensuelle de la rédaction du rapport d'activités n'a pu être complétée mensuellement tel qu'envisagé.
- Pour les listes de tâches des différents événements, le cahier de charge commencé à être travaillé, cependant les autres listes de tâches n'ont pu être élaborées.

Objectif : Défendre les droits, promouvoir les intérêts et favoriser l'amélioration des conditions de l'éducation, l'information, la conscientisation et la mobilisation des étudiant-es.

Simon Marchand prend la parole pour développer sur le deuxième objectif.

- Concernant le travail d'information et de soutien aux étudiant-es, il y a eu plusieurs plaintes, l'association a su traiter la totalité des plaintes (délai de correction, manque de soutien des personnes-tutrices, processus d'évaluation, rémunération des auxiliaires de recherche, entente sur la documentation inter-universités), et ce en passant par la direction plutôt que de passer par le lourd processus de plainte.
- Bulletin de membres bimensuel a été maintenu, au moins un à deux envois par mois.
- L'association est de plus en plus active sur les réseaux sociaux et l'embauche d'une employée facilite cette présence.
- L'agence 8P Design se charge présentement de la conception du nouveau site web de l'association.
- Il n'y a pas eu de capsules vidéo, cependant l'association serait intéressée de développer des capsules avec des étudiants du 2^e cycle et auxiliaires de recherche, toutefois ceci n'est pas un dossier prioritaire.

Objectif : Représenter les membres sur les questions concernant notamment l'enseignement, la pédagogie et les services administratifs dispensés par la TÉLUQ.

Simon Marchand présente le troisième objectif avec l'aide de Patricia Julien et Clément Fortin.

- L'arrivée de la nouvelle direction a beaucoup changé la dynamique et a laissé place à une relation beaucoup plus cordiale et fréquente.
- Les rencontres et le partenariat avec la direction de la recherche ont été maintenus.
- Les rencontres avec les associations syndicales et les autres instances sont constantes et cordiales.
- La représentation a été maintenue sur les dossiers suivants:

- Évaluation des enseignements et de l'encadrement
 - Reconnaissance des enseignements de la TÉLUQ
 - Fiche de rétroaction sur les examens
 - Charte des droits des étudiants
 - Frais afférents de la TÉLUQ
 - Reconnaissance de l'implication étudiante
 - Intégrité académique
 - Indicateurs sur la réussite étudiante
 - Congé pendant le temps des fêtes
- La révision des politiques et règlements de nomination des représentants étudiants a été reportée en raison d'un plan d'action qui est présentement mis en place par la TÉLUQ.

Objectif : Favoriser l'implication des étudiants dans la vie universitaire.

Simon Marchand présente les projets de l'association avec l'aide de Clément Fortin.

- Il y a un projet pilote présentement dans un UER pour un guichet unique pour les services aux étudiants.
- Il y a eu trois demandes au sujet des assurances collectives. Toutefois ce dossier n'est pas un enjeu assez important pour justifier des investissements. Le projet demeure en dormance.
- Le projet d'une association des diplômés repose présentement entre les mains de la TÉLUQ.
- Un étudiant siège au comité environnement mais il n'est pas un représentant de l'association. Des contacts ont été faits dans le but de régulariser cette représentation.
- Concernant les personnes avec des besoins particuliers, un comité a été mis en place et Clément Fortin suit étroitement le dossier, car c'est un dossier qui tient à cœur l'association.
- Une journée d'orientation a été tenue le 24 mai à Québec et un lac-à-l'épaule a été tenu du 29 novembre au 1^{er} décembre avec les membres du Conseil d'administration et du Comité de concertation.

Objectif : Organiser et favoriser la participation à des activités éducatives, sociales, culturelles et sportives.

Simon Marchand poursuit la présentation, secondé par les autres membres du conseil d'administration.

- Les activités de réseautages et rencontres entre étudiant-es, seront des projets à travailler l'année prochaine. Le soutien de l'employé à la permanence aidera grandement l'avancement du projet.
- Pour ce qui concerne les congrès et colloques, il y a eu de la promotion proposant de rembourser des frais d'inscription, de participation et/ou de déplacement, cependant ceci n'a pas généré les effets escomptés.

Patricia Julien répond favorablement à la question de Najat Soldi concernant le remboursement de l'inscription et de l'adhésion au congrès de l'ACFAS.

Objectif : Offrir des services aux membres contribuant à faciliter leur cheminement académique.

Patricia Julien reprend la parole avec l'aide de Simon Marchand.

- Il y a trois concours de bourses étudiantes par année. La participation des étudiant-es à ces concours est en constante croissance.
- L'accès des diplômés à la collation des grades s'est réalisé en offrant une participation au comité et une contribution financière de 3800\$. Sans oublier la présence du Conseil d'administration et d'un membre du Comité de concertation sur place.
- La promotion du programme de subvention pour les projets étudiants a été réalisée par le biais des médias sociaux. Il y a eu une demande en cours d'année, cependant l'étudiante n'a pas fourni les documents nécessaires pour recevoir ladite subvention.

Patricia Julien invite Najat Soldi qui désire avoir plus d'informations sur les programmes de subvention, à consulter le site internet. Jean François Martel lui transmet l'hyperlien en question.

- Le Conseil d'administration a mis en place un fonds d'urgence pour les personnes en situation financière précaire. Ce fonds peut aller jusqu'à un versement unique de 500\$. Il y a eu une demande qui a été acceptée par le Conseil d'administration.

Objectif : Défendre l'accessibilité à l'éducation et à la formation à distance.

Patricia Julien développe sur le dernier objectif.

- L'association a renouvelé son soutien pour un Québec sans pauvreté.
- De plus, pour cette année, la participation aux actions et mobilisations a surtout été faite à l'interne mais l'association a tout de même été présente au Sommet sur l'éducation supérieure.

Les membres sont invités à consulter le bilan des activités pour avoir de plus amples détails. Madame Julien souligne positivement le changement de direction à la TELUQ et invite la participation d'un cinquième membre sur le conseil d'administration.

Gilles Verreault répond favorablement à la question concernant l'assurance responsabilité. L'association souscrit à une telle police.

Simon Marchand ajoute que l'Ordre des administrateurs agréés du Québec l'oblige à avoir sa propre assurance responsabilité.

5.0 Dépôt des rapports des états financiers 2011-2012 et 2012-2013

Gilles Jr. Verreault fait la présentation des deux rapports financiers.

En 2011-2012, un élément problématique a été le fait qu'il y a un des délais indus et inacceptables de la part du vérificateur financier et que la situation était hors du contrôle de l'association.

Cette situation a fait en sorte que le conseil d'administration a décidé de faire un changement de vérificateur pour l'année 2012-2013 et tout s'est très bien déroulé.

Simon Marchand et Patricia Julien expliquent brièvement à Najat Soldi la dépense concernant le processus de syndicalisation et l'invite à les contacter par courriel pour avoir des informations plus détaillées.

Simon Marchand répond au commentaire de Josée Roussy relativement au montant associé aux bourses dans le budget et explique que ce montant couvre les bourses pour une durée de dix ans et que la somme a été versée en 2012 à la Fondation de l'Université du Québec.

6.0 Nomination du vérificateur de l'exercice financier pour la prochaine année

Résolution AGA-140514-07

Que le groupe Roland Naccache et associés soit mandaté afin d'effectuer une mission de vérification des finances de l'AÉTÉLUQ 2013-2014.

Proposé par Gilles Verreault. Appuyé Clément Fortin. Adopté à l'unanimité.

7.0 Ratification des actes posés par les administrateurs

Résolution AGA-140514-08

Que les actes posés par les administrateurs entre le 27 janvier 2013 et le 14 mai 2014 soient ratifiés.

Proposé par Jean François Martel. Appuyé par Erika Fisseler. Adopté à l'unanimité.

8.0 Présentation et adoption du plan d'action 2013-2014

Simon Marchand présente le plan d'action 2013-2014.

1. Perfectionner la structure et le fonctionnement de l'AÉTÉLUQ

- Concevoir et mettre à jour les descriptions de tâches et procédures liées aux différents postes du Conseil d'administration de l'association.
- Produire les cahiers de charges pour les différents événements récurrents de l'association (assemblées générales, conseils d'administration, etc.)
- Élaborer et rédiger le projet de politique d'évaluation de mi-mandat des membres du conseil d'administration.
- Améliorer la communication avec les étudiants (notamment avec le nouveau site internet).

2. Défendre les droits des étudiants, promouvoir leurs intérêts et favoriser l'amélioration des conditions d'études

- Faire adopter par la TÉLUQ la charte des droits et devoirs des étudiants préparée et rédigée en 2013-2014.
- Développer, en collaboration avec la TÉLUQ, un cours de méthodologie dans le but de donner des outils de qualité de niveau universitaire aux nouveaux étudiants et pour contribuer à assurer l'intégrité académique ainsi que la qualité des diplômes de la TÉLUQ.
- Poursuivre les représentations sur les dossiers suivants :
 - Évaluation des enseignements et de l'encadrement;
 - Obtention d'une fiche de rétroaction sur les examens;
 - Obtention de la ventilation détaillée des frais afférents de la TELUQ;
 - Obtention de la diffusion d'indicateurs sur la réussite étudiante (taux d'échec, obtention des moyennes de cours), sur la diplomation, le taux de placement et la persévérance scolaire.

- Obtention d'une semaine de rallongement pour les sessions se déroulant durant le congé du temps des fêtes.
- Obtenir la révision du règlement interne de la TÉLUQ sur la représentation étudiante dans les comités et les instances.
- Inciter la TÉLUQ à créer une association des diplômés et contribuer au processus.

3. Favoriser la vie étudiante

- Trouver et organiser des activités favorisant le réseautage et les rencontres entre étudiants.
- Faciliter la participation des étudiants à différents congrès et colloques.
- Obtenir une mesure de reconnaissance de l'implication étudiante de la part de la TÉLUQ.
- Promouvoir le programme de subvention pour les projets étudiants.
- Tenir deux activités d'orientation avec les représentants étudiants.

Aucune question.

Résolution AGA-140514-09

Que l'assemblée générale adopte le plan d'action de l'AÉTÉLUQ 2013-2014 en fonction des prévisions budgétaires et des affaires récurrentes.

Proposé par Jean François Martel. Appuyé Clément Fortin. Adopté à l'unanimité.

9.0 Présentation des prévisions budgétaires 2013-2014

Gilles Jr. Verreault présente les prévisions budgétaires. Simon Marchand ajoute que les prévisions tiennent compte d'un changement que l'association souhaite apporter à la politique d'allocation et de remboursement des dépenses.

Points à retenir :

- L'enveloppe budgétaire reste globalement la même
- Le traitement des administrateurs sera différent (note 2)
- Modifications apportées au poste budgétaire pour les formations (note 5)
- Les postes budgétés de façon trop élevés ont été diminués
- La refonte du site web est une dépense applicable uniquement pour cette année (note 11)
- L'employé à la permanence (note 10)
- La charte comptable sera retravaillée pour qu'elle soit plus représentative des différentes instances de l'AÉTÉLUQ.

9.1 Ratification du montant de la cotisation étudiante pour 2013-2014

Résolution AGA-140514-10

Que l'assemblée générale ratifie le montant de huit (8) dollars de la cotisation étudiante pour 2013-2014.

Proposé par Gilles Verreault. Appuyé par Erika Fisseler. Adopté à l'unanimité.

9.2 Modifications aux règlements généraux et à la Politique d'allocation et de remboursement des dépenses

Patricia Julien précise que dans le document complet est affiché à l'écran et que la présentation se concentrera sur les modifications apportées à celui-ci. Simon présente les modifications à l'assemblée. Il répond à la question de Najat Soldi concernant la vérification des remboursements, si par exemple un administrateur était payé en double soit par l'association et une autre organisation. Il explique des le comité de régulation devra trouver un moyen de corroborer la documentation soumise par ceux-ci mais il souligne toutefois que l'association doit aussi se fier à l'éthique de ses administrateurs. Néanmoins, en cas de doute, un processus de vérification plus approfondi doit mis en place.

Najat Soldi propose une formation des élus sur l'éthique et gouvernance. Patricia Julien souligne qu'il y a déjà un code d'éthique en place avec les procédures afférentes. Simon Marchand ajoute que l'association s'informerait au sujet des formations pertinentes disponibles.

Résolution AGA-140514-11

Que les modifications apportées aux articles 1.1, 1.2, 1.4, 1.7, 3.2, 3.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.5, 5.8, 6.1, 6.2, 7.2, 10, 10.4, 10.9 de la politique d'allocation et de remboursement des dépenses soient ratifiées.

Proposé par Cathy Martel. Appuyé Clément Fortin. Adopté à l'unanimité

10.0 Modifications aux règlements généraux et à la politique électorale

Les modifications sont présentées par Patricia Julien.

Résolution AGA-140514-12

Que les modifications apportées aux articles 2.2, 2.4 et 2.8.2 de la politique électorale soient ratifiées.

Proposé par Erika Fisseler. Appuyé Jessie Martin. Adopté à l'unanimité.

Résolution AGA-140514-13

Que les modifications apportées aux articles 4.1.3 et 4.1.5 des règlements généraux soient ratifiées.

Proposé par Erika Fisseler. Appuyé Jessie Martin. Adopté à l'unanimité.

11.0 Élection pour les postes vacants au Conseil d'administration et au Comité de concertation

Stéphane Pageault, à titre de président d'élection, présente les deux postes vacants.

Conseil d'administration : Vice-présidence académique. Candidat : Clément Fortin.

Comité de concertation : Représentant – catégorie sans distinction. Candidate : Josée Roussy.

11.1 Présentation du président d'élection et du secrétaire d'élection;

La présidence d'élections est assurée par Stéphane Pageault.

Le secrétariat d'élections est assuré par Patricia Julien.

11.2 Rapport verbal du président d'élection;

Stéphane Pageault informe l'assemblée sur le processus d'élection.
Les votes reçus par internet et les votes dans la salle ont été compilés.

11.3 Nomination de scrutateurs

Résolution AGA-140514-14

Que Patricia Julien et Lina Maria Zapata agissent à titre de scrutatrices pour la présente élection.
Proposé par Simon Marchand. Appuyé Jean-François Martel. Adopté à l'unanimité.

11.4 Présentation des candidats et période de questions

Les deux candidats se présentent. Pas de question.

11.5 Vote par scrutin secret

Stéphane Pageault annonce les résultats du vote et déclare Clément Fortin élu au poste de vice-président académique au conseil d'administration et Josée Roussy élue au poste de représentante – catégorie sans distinction au comité de concertation.

- Clément Fortin élu à 84%. 11 en faveur et 2 en défaveur.
- Josée Roussy élue à 100%. 13 votes en faveur.

11.0 Période de questions

Aucune question.

12.0 Levée de l'assemblée

Résolution AGA-140514-17

Que l'assemblée soit levée à 20h35.
Proposé par Simon Marchand. Appuyé Clément Fortin. Adopté à l'unanimité.

Lina Maria Zapata, secrétaire d'assemblée